

Une mutuelle accessible à tous

Publié le 31/07/2015



L'adjointe chargée du social et Mme le maire ont signé une convention avec Actiom en la personne de M. Chamaret./Photo DDM. Marie-Paule Rabez.

Ayant pris conscience des difficultés de nombreuses personnes pour adhérer à une mutuelle en vue de pouvoir accéder à certains soins, la municipalité s'était mise en recherche d'une mutuelle qui offrirait de bonnes conditions. Plusieurs dossiers ont été étudiés par des élus, le CCASS tout particulièrement et le choix de tous s'est porté sur «Actiom» offrant la possibilité d'adhérer à une mutuelle avec garantie de base à tarifs intéressants. L'état d'esprit de cette association qui sera l'intermédiaire entre la mutuelle et les futurs adhérents, correspond aux exigences de la municipalité qui a suivi ce dossier présenté par Thierry Chamaret, représentant Actiom. Toutes personnes susceptibles de bénéficier de ce service, retraités, jeunes sans emploi, chômeurs, pourront dès la rentrée de septembre se renseigner auprès d'Isabelle Soufflet, chargée des affaires sociales à la mairie pour le CCASS, tél.05 53 36 40 05.

La Dépêche du Midi